



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Tous les ans, le conseil municipal évalue la possibilité de mener à bien des projets en développement et en maintien des infrastructures en prenant en considération plusieurs éléments, dont les orientations définies dans la planification stratégique, les objectifs des politiques municipales, les besoins actuels ainsi que ceux à venir. De plus, les investissements nécessaires et la capacité de réalisation sont des facteurs ayant une grande influence.

Un travail a donc été effectué à la Ville de Rouyn-Noranda pour élaborer un Programme triennal d'immobilisations (PTI) qui s'étend jusqu'en 2026. Celui-ci contient une liste de projets à planifier sur un horizon de trois ans et définit les modes de financement qui seront associés à chacun d'eux. C'est un exercice qui nécessite une vision à court et à long terme dans un esprit de saine gestion des ressources.

Il faut considérer le PTI comme étant, d'abord et avant tout, un document d'intentions et non un budget ni une autorisation de crédit. En effet, il s'agit d'une planification des investissements futurs qui permet de privilégier des projets.

Cette planification est essentielle pour que des décisions éclairées soient prises par le conseil municipal et, afin de minimiser les effets sur le portefeuille des citoyennes et des citoyens, la Ville cherche toujours à optimiser les programmes de subventions disponibles pour réaliser ses projets.

PLANIFICATION DES PRIORITÉS POUR 2024, 2025 ET 2026

Les projets que la Ville souhaite réaliser au cours des trois prochaines années doivent être choisis judicieusement. La responsabilité du

conseil municipal est d'ailleurs de trouver un juste équilibre entre les investissements nécessaires pour le développement et ceux pour le maintien des infrastructures. Il ne faut pas négliger le fait que des montants importants sont destinés à préserver l'état des équipements, des installations et des édifices dont la Ville a déjà la responsabilité ainsi que des infrastructures municipales notamment les conduites, les routes, les eaux usées et l'eau potable.

Depuis un peu plus d'un an, le dossier de la Fonderie Horne a pris une grande place à la Ville de Rouyn-Noranda. Les nombreuses préoccupations à l'égard du bien-être et de la santé des citoyennes et des citoyens engendrent des démarches qui nécessiteront des investissements provenant d'aides financières du gouvernement.

Le projet du centre aquatique progresse adéquatement. Un processus d'appels d'offres a permis d'octroyer deux contrats pour la préparation des plans et devis en vue de la construction de cette infrastructure. Quant au centre multisports, il est, lui aussi, un projet majeur auquel des sommes sont prévues en 2024 pour assurer le bon cheminement des étapes. Cependant, l'obtention d'une subvention et l'apport de partenaires sont d'une grande importance pour la réalisation de ce projet.

Le PTI de la Ville prévoit des investissements s'élevant à 200 379 520 \$ pour les années 2024, 2025 et 2026. Plusieurs projets ont été identifiés afin de répondre à des besoins variés, par exemple :

- L'aménagement plus sécuritaire de plusieurs intersections;
- L'acquisition de terrains à vocation résidentielle, commerciale et industrielle;

- La modernisation d'équipements utilisés à l'Aéroport régional de Rouyn-Noranda;
- Le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout;
- Les interventions sur plusieurs chemins ruraux;
- L'installation de deux réserves d'eau en cas d'incendie dans des quartiers ruraux;
- L'amélioration des conditions de mise à l'eau au lac Dufault;
- Le réaménagement du parc Mouska;
- Le réaménagement de l'accès à la zone récréative de la plage Kiwanis;
- La réfection du gymnase Denyse-Julien;
- La réfection de la toiture des arénes Jacques-Laperrière et Réjean-Houle;
- Le remplacement de deux installations septiques dans le quartier de Bellecombe;
- Le remplacement de plusieurs véhicules pour le service de la Sécurité incendie et les Travaux publics;
- L'installation d'horodateurs intelligents au centre-ville.

Bien que plusieurs d'entre eux soient tributaires de subventions, ces projets démontrent tout le dynamisme à la Ville de Rouyn-Noranda et le désir d'apporter des améliorations de façons continue pour la sécurité ainsi que la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Tous les projets qui ont été réalisés ainsi que ceux à venir n'auraient pu être envisagés sans le travail des membres du personnel de la Ville. Des chaleureux remerciements leur sont adressés.

La mairesse,

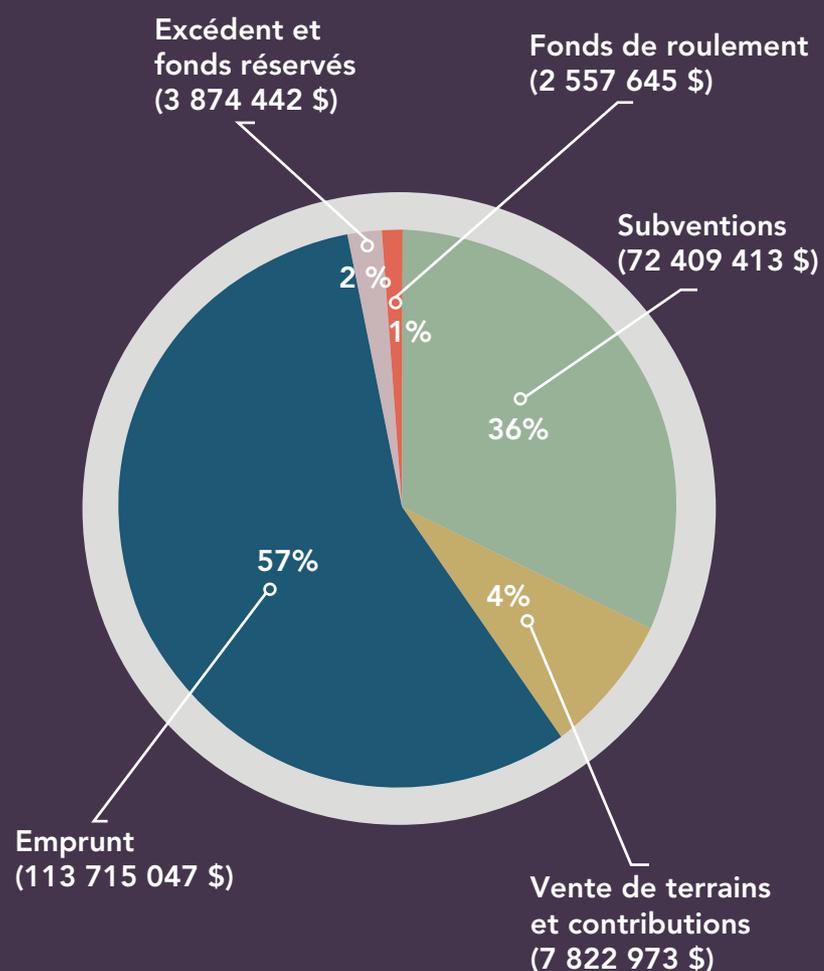
Diane Dallaire

Le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes. Ce programme doit être divisé en phases annuelles. Il doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.

FAITS SAILLANTS POUR 2024-2025-2026

91,0 M\$	Projet de développement
45,1 M\$	Voirie : réfection des rues, chemins et trottoirs
27,0 M\$	Réfection des réseaux d'aqueducs et d'égouts
9,3 M\$	Équipements mobiles
9,1 M\$	Réfection de bâtiments
6,2 M\$	Traitement des eaux usées
4,6 M\$	Infrastructures de loisirs et sportives
3,5 M\$	Divers équipements
2,4 M\$	Aéroport
2,0 M\$	Usine de filtration et approvisionnement en eau potable

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS POUR 2024-2025-2026



SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

	PRÉVISION DES INVESTISSEMENTS			
	ANNÉE 2024	ANNÉE 2025	ANNÉE 2026	TOTAL
Pérennité des infrastructures municipales	33 133 060 \$	42 303 560 \$	24 609 300 \$	100 045 920 \$
Développement	3 517 200 \$	30 013 000 \$	57 515 000 \$	91 045 200 \$
Équipements mobiles	3 150 900 \$	3 486 600 \$	2 650 900 \$	9 288 400 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS PROJETÉS	39 801 160 \$	75 803 160 \$	84 775 200 \$	200 379 520 \$